

L'Adresse

J'ai de la misère à comprendre cependant, en ce qui a trait à la région de Windsor—Sainte—Claire, qui a été un peu victime des conséquences de la politique monétaire, comment il se fait que le gouvernement libéral, finalement, ait embauché comme gouverneur de la Banque du Canada l'adjoint du gouverneur précédent. J'ai de la misère à concilier cela parce qu'il me semble que les problèmes qu'ils ont vécus vont peut-être se reproduire, car ce sont les mêmes personnages ou la même mentalité qui va présider aux destinées de la politique monétaire du Canada.

[Traduction]

Mme Cohen: Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole encore une fois, même si mes questions concernent plutôt le ministre des Finances. En réponse aux observations faites par le député, je puis dire que la circonscription de Windsor—Sainte—Claire a souffert des politiques de l'ancien gouvernement conservateur durant la récession. Toutefois ma circonscription et l'ensemble de la région ont réussi à survivre en dépit de ces politiques. Cela s'explique en partie par la vision des autorités locales et de la population qui ont pris conscience de la nécessité de diversifier l'économie et d'oeuvrer dans d'autres domaines d'activité.

La nomination d'un nouveau gouverneur à la Banque du Canada ne modifiera sans doute pas sensiblement la situation qui prévaut actuellement dans notre localité. Toutefois, l'attitude du nouveau gouvernement y fera quelque chose et contribuera à créer une croissance qui sera, à mon avis, sans précédent dans l'histoire de ma localité.

M. Wayne Easter (Malpègue): Monsieur le Président, comme c'est mon premier discours à la Chambre, je voudrais féliciter le Président pour son élection ainsi que ses adjoints pour leur nomination.

• (1915)

Votre travail, monsieur le Président, est très important et je crois qu'il le sera encore plus au cours de cette 35^e législature, parce que le Canada est à un carrefour. Étant donné le mélange des partis et l'humeur la population, la présidence sera très importante pour équilibrer les débats et maintenir l'ordre.

J'avoue que je suis un peu intimidé de prendre la parole à la Chambre et, en toute franchise, cela m'étonne. Je m'explique. Honnêtement, je vous dirai que je ne pensais pas me trouver ici parce qu'il y a à peine 15 mois, j'étais désenchanté de la Chambre des communes, du gouvernement en place et de la bureaucratie ministérielle.

J'étais complètement désillusionné face au processus, à la Chambre des communes et au gouvernement, parce que je venais de passer neuf ans à comparaître devant des comités pour faire valoir le point de vue de notre organisation; j'en avais conclu que c'était une perte de temps et que j'avais crié dans le désert. Les parlementaires d'expérience parlent de «cet endroit» et j'avais l'impression que cet endroit avait perdu contact avec la popula-

tion qu'il devait servir. L'élection de tant de nouveaux députés et d'un gouvernement libéral qui a défini son plan d'orientation dans son livre rouge traduit bien cela.

Cependant, au cours de cette législature, nous devons nous assurer que les Canadiens se réfèrent à cet endroit en disant «notre endroit». Ce doit être notre responsabilité, peu importe notre allégeance, que nous soyons de l'Île—du—Prince—Édouard, notre île d'émeraude, du Québec ou de la Saskatchewan. C'est dans cet endroit que doit retentir la voix du Canada et des Canadiens.

Comme je l'ai dit il y a quelques instants, cela ne s'est certainement pas produit au cours des neuf dernières années. Le discours du Trône parle de donner «aux députés l'occasion de participer plus étroitement à l'élaboration des politiques gouvernementales et des lois». Cette nouvelle volonté de donner à tous la possibilité de s'exprimer et de se faire entendre constitue peut-être l'un des changements les plus importants qui puissent être apportés. Cette mesure très importante permettra aux simples députés d'avoir leur mot à dire à la Chambre des communes et de s'exprimer au nom des électeurs qu'ils représentent et, par conséquent, au nom du pays tout entier.

Il va de soi que dans ce contexte, certaines choses vont changer. Je songe par exemple aux débats. Nous avons déjà été à même de constater des changements à la Chambre. La démocratie doit s'exercer par l'entremise de tels débats au terme desquels la meilleure solution est retenue.

Je voudrais prendre un instant pour remercier très sincèrement les électeurs de Malpègue qui m'ont donné la chance de les représenter ici. Ma circonscription s'étend de Summerside, dans l'Île—du—Prince—Édouard, jusqu'à la localité de Marshfield, en contournant toutefois Charlottetown. L'agriculture, surtout, mais aussi la pêche et le tourisme sont les principales industries dans ma circonscription, qui compte aussi de nombreuses petites entreprises, mais aussi deux importantes usines de transformation de la pomme de terre. J'ajoute qu'étant donné que nous sommes des insulaires, nous devons beaucoup compter sur les exportations, qu'il s'agisse des pommes de terre ou d'autres produits cultivés dans l'île.

L'Île—du—Prince—Édouard est fondamentalement une collectivité de collectivités et sa population croît fermement à l'esprit communautaire et à l'entraide, surtout en période difficile. Je pense qu'il convient de le signaler au reste du Canada.

Mon expérience personnelle est quelque peu unique, en ce sens que je parcours le pays depuis 20 ans, dont les dix dernières en qualité de président du Syndicat national des cultivateurs. J'aimerais tellement que chaque Canadien ait la possibilité de vivre cette expérience. Nous avons beaucoup tendance à critiquer notre propre pays. J'ai vécu environ la moitié de ma vie en Saskatchewan et j'ai beaucoup voyagé. J'ai vu tout le potentiel que possède notre pays et qu'il pourra réaliser s'il reste uni. À l'étranger, les gens se demandent pourquoi les Canadiens se disputent entre eux. Nous devrions exploiter toutes les ressour-